



L'an deux mil vingt, le 1^{er} septembre à 18 heures, le conseil syndical s'est réuni à Grand Lac Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget à Aix-Les-Bains, sous la présidence de Mme FERRARI Sandra, pour la délibération ci-dessous.

Nombre de membres en exercice :	34.
Nombre de membres présents :	37.

Date de 1^{ère} convocation : 14 août 2020

Date d'affichage :

Présents :	<i>Titulaires :</i> BALTHAZARD Pierre-Louis, BASTIEN Patrick, BERTHOMIER Christian, BRUN Pierre, CAMUS Gilles, DUMAZ Régis, EXERTIER DIT MONNARD Philippe, FABRE MARYSE, FERRARI Sandra, GALENE Pierre-Damien, GENNARO Alexandre, GIMENEZ André, GINOLLIN Pascal, GOGNY Christian, GONTHIER Gérard, GRELLIER Jean-Marc, HAERINCK Sabrina, HUYNH Antoine, LEOUTRE Jean-Marc, MANZATO Jean-Marie, MORAND Marc, PETIT GUILLAUME Sophie, POILLEUX Nicolas, POMMAT Dominique, REVOL Karine, TICHKIEWITCH Serge, TRAHAND Cécile, TURNAR Alexandra, VAIRYO Nicolas, VANIN Gaëtan, VIAL Jean-Marc. <i>Suppléants (votant) :</i> REGAIRAZ Michel, WILLANO Valérie. <i>Suppléants (non-votant) :</i> BEBERT Thierry, EXERTIER Bruno, FRAYSSE Claudie, PIERRETON Christophe.
Excusés :	MONTORO-SADOUX Marie-Pierre (pouvoir à BALTHAZARD PL), DUMAZ Gérard, SALOMON Marie-Thérèse.
Absents :	-

ADMINISTRATION GENERALE – DESIGNATION DES DELEGUES AU PNR DU MASSIF DES BAUGES

Le territoire du Massif des Bauges a été retenu pour conduire un programme Leader (Liaisons entre actions de développement de l'économie rurale) qui s'inscrit dans une démarche de mise en œuvre des mesures de développement rural finançables dans le cadre de l'Union Européenne au travers du FEADER (Fonds européen agricole et de développement rural).

Le Parc naturel régional du Massif des Bauges est la structure animatrice de ce programme pour conduire les actions suivantes sur le territoire :

- La dynamique urbain-rural : thématique de la mobilité douce et des déplacements entre les territoires voisins et le massif mais aussi événementiels, chantiers de jeunes, culture, seront entre autre traités.
- La découverte des patrimoines aux 4 saisons : qualifier, structurer, promouvoir, créer des produits touristiques à la journée, mettre en réseau, travailler collectivement, autant d'enjeux forts à valoriser avec tous les professionnels du tourisme.
- La valorisation des filières locales : favoriser les circuits courts de commercialisation des produits et des savoir-faire, créer le plus de liens entre les producteurs, artisans du massif et les bassins de consommation de proximité et favoriser la vitalité économique du territoire.

La conduite de ce programme est placée sous la responsabilité d'un Comité de pilotage qui décidera de la mise en œuvre des actions et des moyens financiers à mobiliser. C'est ainsi qu'il a été proposé que le Syndicat soit membre du Comité de programmation. Pour cela, il doit désigner deux membres (1 titulaire et 1 suppléant) – Candidatures :

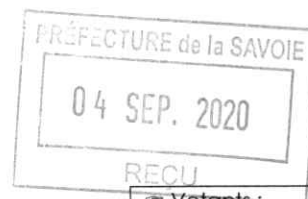
Titulaire	→ Mme FERRARI Sandra	Suppléant	→ Mme SALOMON Marie-Thérèse
-----------	----------------------	-----------	-----------------------------

Le conseil syndical, après avoir délibéré à l'unanimité,

- **DESIGNE** comme délégués du Comité de programmation du plan LEADER les membres désignés ci-dessus.

Fait à AIX-LES-BAINS, le 1^{er} septembre 2020


LA PRESIDENTE,
FERRARI Sandra



Certifié exécutoire
compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le

☞ Votants :	34
☞ Pour :	34
☞ Contre :	0
☞ Abstention (s) :	0
☞ Blanc (s) :	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage de la décision et de sa transmission au contrôle de légalité, et dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux candidats ayant participé à la procédure ou à compter de la réponse du Syndicat mixte, si un recours gracieux a été préalablement déposé.